

L'intervention française dans le Nord du Mali est un mal nécessaire contre le terrorisme islamique

L'ambiguïté française est moins dans l'intervention dans le Nord du Mali sous mandat onusien pourtant que dans l'attentisme et la passivité que prône la droite française amnésique quant à la responsabilité directe de Sarkozy dans l'armement des groupes armés terroristes ou comme le rapporte Libération dans sa livraison du 15 janvier 2012 à cause du Maelström malien :

- Absence de frontières intangibles tracées de surcroît par l'ancienne puissance coloniale qui veut aujourd'hui rendre au Mali son intégrité territoriale;
- illégitimité du gouvernement malien actuel;
- faiblesse de l'Etat malien et son incapacité d'établir lui-même depuis l'indépendance sa souveraineté sur le territoire malien;
- les revendications territoriales des Touaregs sur le Nord du Mali (comme si un peuple de nomades pouvait prétendre à une légitimité territoriale);
- le Nord du Mali serait un repaire de brigands, des parias, des groupes armés, les anciennes milices armées touareg pro Kadhafi, des trafiquants de drogue, des bandits des quatre chemins,
- et des sans terre depuis les années 70, une sorte d'Etat sauvage; etc.

Un véritable pataquès selon l'auteur de cet article qui ne légitime aucunement ladite intervention dans la partie septentrionale du Mali. Sous-entendu que la France aurait dû limiter sa seule intervention à la protection du Sud du Mali. Un raisonnement pour le moins insensé et absurde, et surtout

dangereux. En effet, quels qu'en soient les buts inavoués, la France forte de son mandat onusien telle que le définit la Résolution 2071 de l'Assemblée Générale des N.U. du 12 octobre 2012, mais sans l'appui des autres pays occidentaux, en vertu du feu vert des pays de la CDEAO ainsi que l'autorisation de l'Algérie de survol de son territoire par les avions militaires français, l'intervention de la France n'est ni inopportune, ni néo-colonialiste.

Il s'agit en premier lieu et au-delà de la restauration de l'intégrité territoriale du Mali, de la lutte contre le terrorisme et les considérations humanitaires, de ne pas laisser se talibaniser non seulement le Nord du Mali, mais toute la région du Sahel voire de la corne de l'Afrique à l'Atlantique. En toute évidence, le soutien actif et logistique aux forces militaires maliennes et de la force multinationale africaine n'est pas que souhaitable, est absolument indispensable. Se contenter de défendre ou protéger le seul Sud du Mali comme le suggère cet auteur, revient à valider et entériner de facto le pouvoir des terroristes de l'Aqmi, le MLNA, Ansar Eddine, le Mujao et les fractions tribales locales alliées à ces groupes au gré de leurs intérêts fluctuants.

On ne saurait nier les effets pervers de cette intervention, mais l'absence d'intervention est encore pire qu'on l'imagine. Que cette intervention puisse provoquer un rapprochement entre ces groupes et attiser la haine de la France, cela reste à prouver, mais ce qui ne fait pas de doute pour personne est le sentiment d'impunité dont lequel risque de s'installer les groupes multinationaux leur procurant un pouvoir incommensurable pour transformer le Nord du Mali et toute la bande qui relie la Mer Rouge à l'Atlantique, en une zone de non-droit, une nouvelle Somalie continentale, mettant en péril l'équilibre fragile de la région.

Plus grave encore, un danger certain pour tout le continent africain et l'Europe elle-même. Autant, l'intervention de la

France en Libye était ambiguë, ainsi que le soutien aux "rebelles" syriens composés pour l'essentiel de terroristes tunisiens et libyens, et qui ne manque pas d'interpeller les observateurs sur le paradoxe français, voire la schizophrénie française, autant l'intervention de la France dans le Nord du Mali, se justifie pleinement à cause des enjeux géopolitiques, géo-sécuritaires, humanitaires sous-jacents.

Le terrorisme islamique est transfrontalier et multinational, il peut frapper partout et n'importe quand dans le monde, comme il vient d'en faire la démonstration avec la prise d'otages massive par un groupe d'assaillants constitué de plusieurs nationalités sur un site gazier dans le Sud Algérien en représailles à l'appui algérien à la France, la réponse qui doit lui être apportée ne peut et ne doit incomber à un seul pays, il revient aujourd'hui aux Nations Unies conformément à sa Charte de se doter d'une véritable force armée multinationale anti-terroriste. Le maintien de la paix et de la sécurité internationale passe inévitablement par une action radicale de l'O.N.U. pour l'éradication du péril terroriste musulman.

En tout état de cause, l'intervention française qui est périlleuse pour la France elle-même, a l'immense mérite d'alerter l'opinion publique internationale sur l'effet toxique du terrorisme sur la pérennité de l'humanité elle-même. Toute complaisance à son égard, est un crime contre l'humanité. C'est pourquoi, il serait opportun de mettre en quarantaine tous les pays pourvoyeurs de terroristes djihadistes tant en Syrie que dans le Nord du Mali. Paradoxalement, les pays en question s'avèrent être les pays du Printemps arabe qui ne sont rien d'autre que les créatures du néo-impérialisme américain. A savoir, la Tunisie, la Libye et l'Egypte.

Salem Benammar